

L'OMS remet en garde contre la chicha

SANTÉ Pour l'organisation, une seule bouffée est aussi nocive qu'une cigarette

► Des narguilés portatifs apparaissent.

► En Belgique, cette consommation serait trop peu contrôlée.

Les experts actuellement rassemblés au congrès mondial du contrôle du tabac à Abou Dhabi ont publié les derniers chiffres de la consommation de tabac dans le monde. L'un des phénomènes les plus saillants est l'émergence de la consommation de la chicha, la pipe à eau, qui, de phénomène local au Moyen-Orient, est en train de devenir un produit de tabac consommé dans le monde entier, notamment parce que la législation antitabac de certains pays en laisse la consommation libre. En Belgique, toutefois, son usage est aussi proscrit là où les autres produits du tabac sont interdits.

Les experts ont surtout publié de nouvelles recherches qui montrent qu'« une simple bouffée de narguilé est presque égale au volume de fumée inhalé avec une cigarette. Ses effets nocifs comprennent un impact sur le système respiratoire, le système cardio-vasculaire, la bouche et les dents ».

Pour Edouard Tursan d'Espaignet, expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « une séance de chicha peut être équivalente à fumer 20 à 30 cigarettes, ce qui peut être très dangereux ». Le narguilé, qui jusque récemment était surtout fumé par des hommes âgés, est devenu une grande source d'inquiétude pour les mouvements anti-tabac, dans la mesure où il est de plus en plus populaire sur les campus. Le nombre d'adeptes s'est développé ces dernières années aux États-Unis et en Europe.

« Des jeunes entre 18 et 24 ans, éduqués et urbains fument de plus en plus le narguilé », selon un représentant du programme « Initiative pour un monde sans

tabac ». Selon Ghazi Zaatari, de la faculté de médecine de l'Université américaine de Beyrouth, les saveurs aromatiques ajoutées au tabac offrent aux jeunes fumeurs une alternative « plus douce » au goût du tabac traditionnel.

L'OMS publie chaque année les chiffres de consommation des différentes formes de tabac dans le monde, mais il n'existe pas encore de donnée officielle pour

l'utilisation de la chicha en Belgique, car c'est une forme trop peu contrôlée : « C'est pourtant une réalité chez nous. De plus en plus de jeunes l'utilisent parce que cela leur apparaît comme une forme non nocive de consommer du tabac ou qu'ils pensent qu'il s'agit de produits naturels, peu ou pas dangereux », explique Martial Bodo, tabacologue au Centre de désintoxication tabagique des Amis de l'Institut Bor-

det. « On voit même apparaître des narguilés portatifs, de petite taille, facile à emporter pour une soirée. Certains de mes jeunes patients qui étaient parvenus à stopper la cigarette ou qui avaient réduit leur consommation me racontent être retombés dans le tabac après l'utilisation de la chicha, par exemple en vacances en Afrique du Nord, parce que c'était proposé dans un cadre festif. J'utilise un appareil qui permet de mesurer la quantité de monoxyde de carbone exhalée par un fumeur et ils sont très surpris de voir que la quantité pour une seule bouffée de chicha est équivalente à celle d'une cigarette. Je ne suis donc pas surpris d'entendre que 20 à 25 minutes d'utilisation de chicha, la durée moyenne d'une séance, correspond à un paquet de cigarettes conventionnelles ».

« Les bars à chicha sont trop peu contrôlés. »

Pour Martial Bodo, la loi qui interdit les bars à Chicha en Belgique (sauf s'ils respectent les

strictes contraintes du fumoir) est peu appliquée : « les services d'inspection se focalisent là où des consommateurs portent plainte. Or, les usagers des bars à chicha sont d'accord pour consommer le produit. Souvent, ils s'organisent en club privé ou ferment les rideaux après une certaine heure. Les infractions constatées sont donc rares par rapport à l'ampleur de la consommation réelle ». ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

ENVIRONNEMENT

L'un des herbicides les plus vendus classé cancérigène probable

Selon l'Agence internationale de recherche sur le cancer (Iarc), qui dépend de l'OMS, l'herbicide glyphosate, et les insecticides malathion et diazinon ont été classés cancérigènes « probables chez l'homme », même si les « preuves sont limitées ». Le glyphosate est notamment la substance active du Roundup, l'un des herbicides les plus vendus. Outre l'agriculture, où son usage a fortement augmenté, il est également utilisé dans les forêts et par les particuliers dans leurs jardins. Du glyphosate a été retrouvé dans l'air, dans l'eau et dans la nourriture, selon l'Iarc qui précise que la population générale est notamment exposée lorsqu'elle habite à côté de zones traitées. Les niveaux d'exposition observés sont toutefois « généralement bas », souligne l'Iarc. Pour ce qui est des risques, l'Iarc note qu'il existe des « preuves limitées » chez l'homme en ce qui concerne les lymphomes non hodgkiniens, des cancers du sang. Pour le malathion, l'Iarc cite également le cancer de la prostate et pour le diazinon, le cancer du poumon. (afp)